

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 53 (1908)  
**Heft:** 4

**Artikel:** L'utilisation des chiens à la recherche des blessés sur les champs de bataille  
**Autor:** Manceau, Emile  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-338763>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'utilisation des chiens à la recherche des blessés

SUR LES

## CHAMPS DE BATAILLE

(Planches VI et VII.)

La nécessité s'impose de plus en plus de recueillir après un combat les blessés qui restent sur le terrain. Non seulement nous attachons à la vie de nos semblables une importance que des siècles moins sensibles n'y attachaient pas, mais nous savons guérir des blessures que la science d'autrefois était impuissante à cicatrifier. L'humanité seule ne nous pousse pas à chercher les victimes de la guerre : l'intérêt même de l'armée nous y incite, puisque la chirurgie moderne rend disponibles et bons pour le service bien des hommes qui jadis eussent été amputés ou seraient restés estropiés pour la vie.

Mais combien il sera plus difficile que par le passé de découvrir les pauvres diables qui, gravement atteints, et hors d'état de se rendre à l'ambulance, se seront traînés dans quelque fossé, derrière un buisson, sous un arbre, au fond d'une anfractuosité de rocher. Est-ce pour jouir de l'ombre ? Est-ce pour éviter d'être piétinés ? Est-ce pour échapper aux déprédations des maraudeurs ? Est-ce par crainte de recevoir de nouveaux coups ? Toujours est-il qu'un instinct jette les blessés dans les recoins les plus inaccessibles. Ils puisent dans leurs dernières forces assez d'énergie pour aller, en rampant, au besoin, se blottir dans des endroits très retirés, très abrités, difficiles à aborder souvent, où ils espèrent trouver quelque sécurité ou tout simplement de la fraîcheur ou du calme. Ainsi se forment de véritables « nids de blessés » qui échappent aux vues, et qui, se trouvant loin des routes et des sentiers, sont souvent malaisés à dénicher.

Les investigations sont rendues plus laborieuses encore et plus aléatoires par l'étendue même du théâtre des opérations, par l'adoption de l'ordre dispersé, par la préférence qu'on tend à

accorder aux terrains couverts. La tactique linéaire avait besoin d'un sol dénudé. La conservation de ses rigides alignements devenait impossible lorsqu'on était obligé de traverser des ruisseaux, d'enjamber des levées de terre ou d'éviter des arbres. L'émiettement en tirailleurs a permis d'utiliser les cultures ; on se porte sous bois ; on s'abrite derrière les buissons. Désormais même, profitant de ce que les fusils ne donnent plus de nuage révélateur de fumée, on préfère se mouvoir au milieu d'obstacles grâce auxquels on peut se cacher. On se coule dans les sillons ; on s'accroupit dans les fossés. D'ailleurs, on est isolé, on n'a pas à côté de soi un camarade qui vous sente tomber, qui entende votre plainte, qui soit ainsi tout porté à vous secourir. Le tirailleur le plus voisin fait le coup de feu à quelques mètres de distance de vous. Il songe à soi, et, au surplus, les règlements lui prescrivent de s'occuper de l'ennemi plus que de ses camarades morts ou blessés : il doit les venger avant de leur prodiguer des soins.

Le corps de santé, malgré tout son dévouement, ne peut explorer le champ de bataille tant que dure l'action. La portée des armes est telle qu'on ne saurait s'aventurer sans péril dans les endroits que les troupes ont quitté depuis peu. La règle semble devoir s'implanter, de balayer de balles et de shrapnels tous les coins et les recoins du champ de bataille, n'eût-on aucune certitude d'atteindre ainsi quelqu'un ; une telle pratique enlève toute sécurité au personnel chargé de secourir les blessés. Ce n'est guère que la nuit qu'il pourra vaquer à son devoir. Quand il le fera, il se munira de lampes électriques ou à acétylène. Mais leur vive lumière rend plus profondes les ombres voisines ; aussi leur secours n'est-il pas toujours très efficace. D'ailleurs, il se peut que le commandement interdise l'emploi de feux, et que donc on doive renoncer soit aux lampes, soit aux projectiles éclairants qu'il a été question d'employer.

Bref, tandis qu'on éprouve plus vivement que jamais le besoin de relever les blessés, plus que jamais aussi les investigations sont difficiles. Pour y procéder avec quelque chance de succès, il ne faut reculer devant aucun moyen, il ne faut refuser aucun concours. Le chien, ami de l'homme, est un auxiliaire auquel il est possible de faire appel, et il est naturel qu'on ait songé à s'adresser à son flair pour retrouver la piste des blessés et pour découvrir leur retraite.

## I

C'est en Allemagne qu'on paraît avoir eu tout d'abord l'idée de les dresser à cette sorte de chasse. Toujours préoccupée d'améliorer tous les services de l'armée, l'autorité militaire a encouragé les bonnes volontés qui avaient pris à tâche de résoudre ce problème: dès 1890, deux chiens ambulanciers, *Juno* et *Mars*, étaient placés, par ordre du ministre, au bataillon des chasseurs de la Garde. En 1893, sur l'initiative du peintre animalier Büngartz qui s'intéressait depuis longtemps à cette question, une société (*Deutscher Verein für Sanitätshünde*) se créa dans le même but; elle installa, à Oberdollendorf-sur-le-Rhin, un chenil aménagé pour quatorze sujets, et, soutenue par les pouvoirs publics, patronnée par le grand-duc de Bade, subventionnée par de nombreux princes allemands, elle ne tarda pas à donner des résultats satisfaisants.

En 1895, ont lieu les premières épreuves sur le terrain de Neuwied. En une demi-heure, la chienne *Sanita*, au milieu des circonstances les plus difficiles, par une chaleur torride, retrouve huit blessés dans des endroits où, vraiment, l'on n'eût pas songé à les aller chercher.

La même année, les chiens de plusieurs bataillons de chasseurs prussiens, à Dresde, furent utilisés, à titre d'essai, comme chiens du service de santé. L'épreuve fut décisive. Malgré une forte chaleur, malgré la présence de nombreuses routes et de chemins qui s'entrecroisaient dans tous les sens, les chiens découvrirent des hommes que les brancardiers n'auraient jamais pu retrouver.

D'autres expériences se firent encore, sur le terrain, à Cologne, Aix-la-Chapelle, Cobourg, etc. Le Club se fait ainsi connaître. Tous les princes en font partie. Son développement va en s'accroissant. Des conférences faites à l'étranger attirent des officiers qui viennent visiter la station d'Oberdollendorf, où il est installé.

L'Angleterre, la Hollande, l'Italie, l'Autriche, la Suède, la Russie, l'Amérique même y sont tour à tour représentées officiellement par des officiers s'intéressant à la question.

Les colonnes sanitaires allemandes, sortes de Sociétés civiles qui, à la mobilisation, seraient chargées de la recherche des blessés, reçoivent des chiens dressés qui seront répartis par corps d'armée au moment des hostilités.

En Hollande, le médecin-major Quanyer, en Italie, les médecins commandants Ciotola et Paroni, ont fait des essais de chiens sanitaires. Un établissement est même actuellement mis à la disposition de M. Ciotola pour ses expériences sur le chien de santé de l'armée italienne.

En Suède, depuis quelques années déjà, les médecins militaires avaient attiré l'attention sur l'emploi du chien: l'intérêt éveillé par cette question fut très vif, et une Société s'est fondée pour rechercher les modifications à apporter à

l'idée, de manière à la rendre pratique en Suède. M. Lilliehook consacra un article au chien du service de santé dans le *Tidskr. i. mil. Halsovand* (1905).

Dans le numéro du 6 avril 1907, le *Caducée* a reproduit une série de photographies représentant le dressage des deux chiens *King* et *Sultan*, par le Dr Fritz Ask, de l'armée suédoise, et par Mme Fritz Ask. La patience et la douceur intervenant au premier chef dans le dressage, la présence d'une dame n'a pas lieu de nous surprendre<sup>1</sup>.

Pendant la guerre anglo-norvégienne, le lieutenant Johannes rapporte que des chiens dits *collies* ont sauvé la vie à des centaines de blessés que ne pouvaient retrouver les brancardiers.

La guerre russo-japonaise a donné lieu à des essais également couronnés de succès. Trois chiens, expédiés par l'Association allemande, ont, à la bataille du Cha-Ho, dépisté la présence de vingt-trois blessés qui étaient totalement abandonnés.

Le commandant russe Perdisky remarque que les chiens habitués aux Européens n'ont jamais découvert de blessés japonais.

Cet exposé de l'état de la question dans la plupart des nations qui s'en sont occupées, je l'emprunte à une brochure du docteur Bichelonne et du capitaine Tolet, initiateurs du mouvement en France, concurremment avec le médecin aide-major Rudler. Ou plutôt, — car il faut rendre à César ce qui appartient à César, et il ne nous déplaît pas de constater ici l'utilité de la presse, — ce sont les articles consacrés par une revue technique, le *Caducée*, dont on a vu le nom plus haut, qui stimulèrent l'ardeur de notre corps de santé et de nos officiers, en les poussant à imiter ce qui se faisait à l'étranger et à doter leur pays d'auxiliaires analogues aux *Sanitätshünde*. Pendant les expériences qui se faisaient simultanément à Bordeaux et à Auxerre, c'est-à-dire aux deux extrémités opposées de la France, le médecin-major Castaing, du 3<sup>e</sup> escadron du train, à Fontainebleau, publiait sur le même sujet, dans le *Bulletin de la Société canine de Normandie*, une série d'études pleines d'humour et de verve.

Sous l'action combinée de ces bonnes volontés individuelles, soutenues par la conviction énergique d'un patriote qui se tient dans l'ombre, et dont la modestie égale le dévouement, car il ne veut faire connaître ni son nom ni le montant des sommes qu'il consacre généreusement à cette œuvre, il s'est formé, sous la tutelle d'une union colombophile (*Les amis du pigeon*), une « Société d'études pour le développement du chien sanitaire »,

<sup>1</sup> Faisons remarquer à ce sujet que Mme Rudler a participé plus que son mari, affirme galement celui-ci, au dressage du chien *Stop*, dont il sera question plus loin.

et cette Société a organisé en janvier dernier un concours international qui a eu lieu à Paris, au Bois de Boulogne, et dans lequel précisément un tiers des concurrents venaient de Suisse. Neuf chiens, en effet, ont pris part aux épreuves. Sauf un corriot français, tous étaient des chiens de berger allemands, sur lesquels trois avaient été dressés dans leur pays d'origine, trois en Suisse, deux en France<sup>1</sup>. C'est justement un élève du canton d'Argovie (*Grittli*, appartenant à M. Hauri, de Lenzbourg) qui a remporté le premier prix, encore que, si nous en croyons le D<sup>r</sup> Granjux, rédacteur en chef du *Caducée*, les chiens français aient paru mieux dressés que les autres, en ce sens que c'est uniquement à faire la chasse aux blessés qu'on les habitue, en leur apprenant à battre le terrain, tandis que les chiens présentés par des Allemands ou des Suisses n'étaient employés à ce service que par ricochet, leur véritable destination étant de servir d'auxiliaires à la police dans la recherche des malfaiteurs. Pour cette fin, ils n'ont qu'à suivre la piste sur laquelle on les met. En conséquence, tandis que le chien français livré à lui-même se met immédiatement à quêter et trouve sans aide aucune les blessés, les dresseurs allemands ou suisses sont parfois obligés d'aider de la parole et du geste leurs animaux.

« Les chiennes nous ont paru fournir un travail plus délicat, plus fin que les chiens, ajoute le D<sup>r</sup> Granjux. Ce sont deux chiennes, *Nelly* et *Grittli*, qui ont pris les premières places. Par contre, la troisième chienne, *Kuni*, énervée, affolée, n'a rien donné. En outre, *Nelly*, en raison de l'état où elle se trouvait, n'a pu être amenée sur le terrain que lorsque les chiens ont eu fini de travailler. D'où cette conclusion que l'on ne peut compter sur les chiennes pour le service de guerre, et qu'il faut en faire des lices. »

<sup>1</sup> D'ailleurs, sur ces deux-là, l'une venait également de Suisse. C'est la chienne *Nelly von Falkenburg*, laquelle, de l'avis général, aurait obtenu la récompense suprême, si son maître, le capitaine Tolet, n'avait été mis hors concours, comme faisant partie du jury. Elevée par le colonel Trüssel, de Berne, *Nelly* avait appartenu au sergent de police Reber, à Bollingen. Elle avait été dressée par lui au métier de chien de police, et le capitaine Tolet dut commencer par lui faire désapprendre ce qui lui avait été enseigné. En employant un chien de police comme chien sanitaire, me fait remarquer M. Krauss en me donnant aimablement les détails qui précèdent, « il est toujours à craindre qu'il ne montre trop fort la dent; car, pour rendre du service à la police, le chien doit mordre, si besoin est, tandis que le chien sanitaire doit être avant tout et par-dessus tout très doux, étendant sa sollicitude sur le blessé ou le voyageur égaré, et amenant son maître à lui porter secours ».

Le concours de cette année, encore qu'il ait été limité à un petit nombre de sujets, a présenté un intérêt réel, et d'autant plus vif que, jusqu'à présent, les expériences de ce genre avaient eu lieu dans la belle saison. Il était utile qu'elles fussent aussi exécutées en hiver, la guerre se faisant par tous les temps. Le 11 janvier, le sol était gelé. Les chiens se trouvaient donc dans de mauvaises conditions pour quêter. Cependant, ils ont vite trouvé les pseudo-blessés, prouvant ainsi qu'on pouvait compter sur leur concours en toute saison.

Le programme de la recherche des blessés était ainsi rédigé :

*Le chien, accompagné de son maître, battra le terrain à 150 ou 200 mètres, et devra retrouver le blessé dans le moins de temps possible.*

*L'ayant trouvé, aboyer pour prévenir son maître, ou ayant trouvé le blessé, ne pas aboyer et rapporter à son maître une pièce d'équipement, képi ou autre.*

*Le chien pourra également revenir vers son maître et aboyer quand il sera près de lui. Conduire ensuite son maître vers l'homme.*

*Toutes ces méthodes sont admises.*

*Le nombre des blessés ne sera pas supérieur à dix.*

On remarquera les conditions de ce programme.

La difficulté n'est pas tant de retrouver le blessé que de signaler sa présence. En Allemagne, c'est par un aboiement spécial, sorte de plainte lugubre (*Todt erbellen*), que l'attention est appelée sur le point où se trouve le militaire à secourir. Dans d'autres pays, on considère cette méthode comme n'étant pas recommandable, car, la nuit, à quelques centaines de mètres, il est difficile de s'orienter exactement et de savoir d'où vient l'appel. De plus, avec vent contraire, la voix du chien est emportée au loin, et risque de n'être pas perçue de ceux qui doivent l'entendre, alors qu'elle arrive à ceux qui ne doivent pas l'entendre : car il se peut qu'elle éveille l'attention de l'ennemi. Le docteur Ciotola, qui a observé maintes fois cet inconvénient, et qui préfère le travail en silence, dresse ses chiens à revenir à lui, lorsqu'ils ont découvert un blessé. C'est seulement en revoyant leur maître qu'ils lui annoncent par des jappements bas que leur chasse a réussi. En Autriche, on opère à peu près de même. La pratique en faveur en France consiste à faire rapporter un objet d'équipement appartenant au blessé : c'est le plus souvent le képi, qui est facile à saisir. *Nelly*, du capitaine Tollet, est ainsi dressée à revenir, avec cet objet entre ses dents, auprès de son

maître qui la met alors en laisse et se fait conduire par elle au point où elle l'a trouvé. S'il ne lui a pas été possible de saisir une pièce quelconque d'équipement, c'est par un aboiement faible, proféré lorsqu'elle est de retour auprès de son maître, qu'elle annonce à celui-ci l'heureux résultat de sa mission humanitaire.

## II

Si on admet la participation du chien à la recherche des blessés, la question se pose de savoir quelle méthode on adoptera, et quels moyens de dressage on préférera, et quelle race on choisira comme s'y prêtant le mieux, voire à quel sexe on s'adressera, puisque le sexe « faible » paraît peu propre à ce service, si nous en croyons le D<sup>r</sup> Granjux.

Le chien sanitaire devant être employé dans les armées en campagne, ne saurait être de grande taille, coûteux à nourrir, encombrant : on le choisira de préférence dans les races de taille moyenne, qui sont les plus résistantes aux intempéries et aux privations de toute nature. Le service spécial auquel on le destine exige, en outre, qu'il soit d'un tempérament vigoureux, et qu'il ait beaucoup de nez.

M. Büngartz, de qui il est naturel que l'on consulte la compétence, étayée sur une expérience déjà ancienne, choisit exclusivement des chiens de berger allemands. Ce sont des chiens nés chez lui. Il donne ou tue ceux qui montrent peu de dispositions au dressage.

Ce dressage, qui commence à huit mois, dure de trois à quatre mois, à raison d'une leçon d'une demi-heure ou trois quarts d'heure par jour.

J'ai cherché des chiens âgés de moins d'un an dans tous les villages des environs d'Auxerre, dit le D<sup>r</sup> Rudler. J'ai trouvé un joli chien de Beauce, âgé de six mois, si sauvage qu'après deux mois de bons traitements ils'enfuyait encore quand je levais la main pour le caresser. J'ai trouvé *Stop*, âgé de deux mois ; son père est un chien de chasse ; sa mère un « berger » sans race. *Stop* est un chien de ferme, un « chien de vaches », rustique et très laid, mais d'une intelligence remarquable.

Dans l'impatience où j'étais de le dresser, je n'attendis pas qu'il eût huit mois. En quinze jours, il apprit à s'asseoir, à faire le *down* (à se coucher), à apporter. Il en tomba malade. La maladie le rendit indisponible pendant six semaines, si bien que le dressage spécial n'a guère duré que deux mois : *Stop* a six mois, il est éduqué.

Je sais bien qu'il ne faut pas conclure du particulier au général. Mais d'a-



*Fig. 1. — Nelly garde un blessé.*



*Fig. 2. — Nelly a apporté le képi du blessé à son maître et attend qu'on le lui prenne.*



*Fig. 3.* — *Nelly* a apporté au médecin-major Bichelonne et au capitaine Tolet un pli et attend la réponse.



*Fig. 4.* — La réponse est placée dans la pochette spéciale du collier de *Nelly*.

bord, les éleveurs reconnaissent que les produits de croisement, les bâtards, les « corniots », sont souvent beaucoup plus intelligents que les animaux de pure race. Il est donc inutile peut-être de rechercher ces bêtes qu'on exhibe dans les concours pour leur beauté.

En second lieu, il faut prendre l'animal à son âge le plus tendre : c'est le seul moyen de se l'attacher.

Parlant de l'équipement à donner au chien sanitaire, le même auteur demande qu'il ait, comme son camarade d'Allemagne, un collier avec une plaque ou une médaille portant son nom, son numéro et son affectation. Toujours comme son camarade d'Allemagne — y a-t-il lieu, en effet, de rechercher l'originalité, s'agissant d'une question entrée depuis près de vingt ans dans la pratique ? — l'auxiliaire à quatre pattes du corps de santé aux armées aurait son petit paletot de toile, avec les insignes de la Convention de Genève ; il aurait même un manteau de pluie en toile cirée.

Il porterait dans son paquetage des médicaments et objets de pansement. Ce seraient naturellement ceux qui répondent aux soins d'urgence que les ambulanciers ont à donner, en cas de syncope, d'hémorragie ou de fracture : par exemple cordial, éther, étoupes, compresses, bandes.

Le *Sanitätshund* porte sa ration de biscuit pour deux ou trois jours. Le Dr Rudler pense qu'il est possible de l'en débarrasser : un chien, qui se contente de restes, trouvera toujours de quoi vivre au milieu d'une armée, où il y a des milliers et des milliers de gens qui mangent.

D'autre part, le même médecin-major insinue qu'on pourrait peut-être munir ces chiens de clochettes, d'un timbre différent pour chacun d'eux, de façon à permettre aux ambulanciers de les suivre dans leurs recherches. Y a-t-il lieu, par contre, de les débarrasser de la lanterne que les Allemands font porter à leurs *Sanitätshünde* ? Tel est l'avis du Dr Bichelonne, lequel conseille de doter les infirmiers d'une lanterne sourde : un volet cache la lumière en temps ordinaire, volet qu'on rabat lorsqu'on a besoin d'y voir clair.

Il y a d'autres points encore à élucider. Pour assurer à l'armée le concours de chiens sanitaires, nous devons nous demander si c'est à l'autorité militaire qu'il appartient d'y pourvoir, ou à l'initiative soit des particuliers, soit des sociétés canines, soit des sociétés de secours aux blessés. Il y a en

faveur de toutes ces solutions de très bonnes raisons. Il n'y en a que trop, s'il doit en résulter le fatal « embarras du choix ». L'important, en effet, ce n'est pas de dissenter. C'est de former des élèves.

La générosité de quelques personnes a fait les premiers frais. D'autres concours s'y sont ajoutés : c'est ainsi que le *Comité départemental de la Gironde de la Société de secours aux blessés* (Croix-Rouge française) a aidé, dans leur entreprise, les expérimentateurs de Bordeaux. La dépense, au surplus, n'est pas très élevée, et on trouverait sans peine des subventions si le principe était admis par l'autorité militaire. Mais elle y paraît, quant à présent, plutôt indifférente.

Il semble bien, en effet, que la question ne présente pas un intérêt primordial. D'autres problèmes d'une importance capitale sollicitent l'attention des pouvoirs publics. Mais est-ce une raison pour négliger les détails ? C'est d'autant moins une raison que ces problèmes essentiels, dont je parle, on les néglige aussi. Dans les armées où on travaille, on s'occupe des petites choses en même temps que des grandes. Lorsqu'on dédaigne les petites et qu'on les considère comme indignes de soi, on est bien près de se détourner des grandes.

Commandant Emile MANCEAU.

---